CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL AES

SESSION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DES MINISTRES
DE LA CONFEDERATION DES ETATS DU SAHEL (AES)
SUR L'EXAMEN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA FEUILLE DE ROUTE DE L'AN II

COMMUNIQUE DE PRESSE

1. Dans le cadre de la mise en œuvre de la Feuille de route de l'An II de la Confédération des Etats du Sahel (AES), un Conseil des Ministres extraordinaire s'est tenu à Ouagadougou les 11 et 12 novembre 2026 sous la présidence du **Général de Division Célestin SIMPORE**, Ministre d'Etat, Ministre de la Guerre et de la Défense patriotique du Burkina Faso, Chef de la délégation burkinabè.

2. A cette réunion, la délégation malienne était conduite par **Monsieur Alousséni SANOU,** Ministre d'État, Ministre de l'Economie et des Finances et celle nigérienne par **le Général d'Armée Salifou MODY**, Ministre d'Etat, Ministre de la Défense nationale.

3. Le Conseil des Ministres extraordinaire a été précédé de la Réunion des Hauts Fonctionnaires des piliers Défense et Sécurité, Diplomatie et Développement.

4. A l'entame des travaux, les délégations du Burkina et du Mali ont, aux noms de leur Gouvernement, réitéré leurs condoléances les plus attristées à Son Excellence le Général d'Armée Abdourahamane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat, suite au rappel à Dieu de son père.

5. Le Conseil des Ministres extraordinaire avait pour objectif d'examiner la mise en œuvre de la Feuille de Route de l'An II de la Confédération AES adoptée en février 2026.

6. Les Ministres ont salué la vision éclairée des trois Chefs d'Etat, Leurs Excellences, le **Général d'Armée Assimi GOÏTA**, Président de la Transition, Chef de l'Etat, de la République du Mali, le **Général d'Armée Abdourahamane TIANI**, Président de la République du Niger, Chef de l'Etat et le Camarade **Capitaine Ibrahim TRAORE**, Président du Faso, Chef de l'Etat, Président de la Confédération, qui, face aux soubresauts de l'histoire et aux menaces existentielles qui pèsent sur la sous-région, ont fait le choix courageux de la rupture et de l'union sacrée.

7. Les Ministres se sont félicités des grandes avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la Feuille de Route de l'An II de la Confédération des Etats du Sahel (AES).

8. Tout en comprenant la nécessité de faire respecter la loi, les Ministres ont regretté les expulsions massives et non concertées par la République de Guinée des ressortissants africains.

9. Le Chef de la délégation burkinabè a réitéré sa profonde reconnaissance aux plus hautes Autorités de la République du Mali dont les bonnes diligences et les orientations éclairées permettent de faire face à ce défi.

10. Se penchant sur la dynamique géopolitique dans le monde et plus particulièrement dans la région du Sahel, les Ministres ont réitéré leur ferme condamnation des actions terroristes qui continuent d'endeuiller les Etats de la Confédération.

11. Tout en s'inclinant devant la mémoire des martyrs tombés, les Ministres ont salué le sacrifice des Forces de Défense et de Sécurité des Etats de la Confédération, la résilience des populations et souhaité un prompt rétablissement aux blessés civils et militaires.

12. Ils ont également réitéré leur ferme condamnation des actes persistants d'ingérence de l'Union Européenne dans les affaires intérieures des Etats africains.

13. Les Ministres ont adressé une motion spéciale de remerciements à Son Excellence **le Camarade Capitaine Ibrahim TRAORE**, Président du Faso, Chef de l'Etat, Président de la Confédération des Etats du Sahel (AES) pour son engagement, aux côtés de ses Pairs de la République du Mali et de la République du Niger, dans la construction d'un espace de sécurité, de solidarité et de prospérité partagée conformes aux aspirations profondes des peuples de la Confédération.

Fait à Ouagadougou, le 12 novembre 2026